

1. Pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : <http://www.agglo-saint-louis.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>
Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

2. Objet du marché :

Intitulé :

Services de transports scolaires sur le ressort territorial de SAINT-LOUIS Agglomération (68)-
Lot 11 - Circuits scolaires des communes de Liebenswiller, Leymen, Neuwiller, Hagenthal-le-Bas, Hagenthal-le-Haut vers le collège des Trois Pays à Hégenheim (68)

Type de marché :

Marché de services

Classification CPV :

Code CPV principal : 60112000-6- Services de transport routier
Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

Durée du marché :

Le marché est conclu pour une période de 54 mois à compter du 1^{er} janvier 2021 et jusqu'au 30 juin 2025. Il n'est pas reconductible.

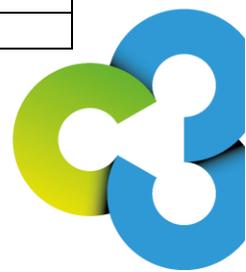
Type de procédure :

Marché passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles L.2124-2, R.2124-2 du Code de la Commande Publique.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique	60 %
2	Prix des prestations	40 %



Publications antérieures concernant le même marché :

Avis d'appel public à la concurrence paru :

- Au BOAMP, avis n° 20-113612, publié le 18 septembre 2020
- Au JOUE du 21 septembre 2020 sous le n° 2020/S 183-442261

4. Attribution des marchés :

Date d'attribution du marché : Mardi 24 novembre 2020

Titulaire du marché :

Société LK - METROCARS
14, rue du Ballon
68300 SAINT-LOUIS

Montant du marché :

Pour un montant estimatif du marché de 521 087,85 € HT sur la durée totale du marché (54 mois), tel qu'il résulte de l'onglet « Détail Quantitatif Estimatif » (DQE) de l'annexe financière.

Pour rappel, les prestations seront rémunérées par application des prix du bordereau des prix unitaires aux quantités effectivement exécutées, que celles-ci soient inférieures ou supérieures aux quantités du cadre descriptif quantitatif estimatif.

5. Renseignements complémentaires :

Autres informations :

Date de signature du marché : Lundi 23 novembre 2020

Les marchés sont consultables au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au Service Marchés Publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

6. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23
Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg

31, avenue de la Paix

B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex

Tél : 03.88.21.23.23

Fax : 03.88.36.44.66

E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr

<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges

Préfecture de Meurthe-et-Moselle

1, rue du Préfet Claude Erignac

54038 Nancy Cedex

Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24

E-mail : therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr

<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

Date d'envoi du présent avis : Jeudi 26 novembre 2020